

Au nom de la dignité humaine

« Sache que si tu mets fin à tes jours, je ne viendrai pas à ton enterrement. » Tels furent mes propos péremptoires, du haut de mes 25 ans, à l'adresse d'une de mes amies, suicidaire en puissance. C'était ma façon d'exprimer mon désaccord face à sa volonté affichée de disparaître. Sa résolution me choquait. Je ne pouvais pas la comprendre. Un tel geste – quels qu'en soient les motifs – m'échappait en tout point.

Vingt ans plus tard, je défendais la position la plus opposée devant les caméras de la Télévision Suisse Romande! A l'attention de la population, je lâchais, convaincue: Le suicide devrait figurer au nombre des droits de l'homme, chaque être humain a le droit inaliénable de mettre fin à ses jours si l'existence lui est devenue insupportable.

Que s'était-il passé entre ces deux attitudes extrêmes ?

...

extrait du chapitre du livre « Rebelle malgré moi »